



## Le Grand Narbonne installe le deuxième point de composteurs collectifs à Villedaigne

Engagés en matière d'économie circulaire, les élus du Grand Narbonne poursuivent et intensifient le déploiement de solutions de tri des biodéchets par compostage sur le territoire. En effet, la loi anti-gaspillage de 2020 vise à généraliser le tri des biodéchets à la source afin de réduire leur enfouissement. À l'échelle de l'agglomération, 3 900 tonnes de biodéchets pourraient, à terme, être valorisées par le biais du compostage collectif et individuel.

Pionnier en matière d'incitation au compostage, le Grand Narbonne renforce le maillage de composteurs collectifs sur le territoire. D'ici fin février, 9 nouveaux points de composteurs collectifs seront installés portant à 54, le nombre total d'équipements installés dans 26 communes de l'agglomération. L'ensemble du réseau des déchetteries communautaires est également équipé.

À Villedaigne, le second point de composteurs collectifs a été installé à proximité du point de collecte sélective, à l'intersection de la rue du Carignan et de la rue du Suisse. En complément du premier point de composteurs collectifs installé en octobre dernier dans le centre du village, ce nouveau point de composteurs apporte une solution de tri des biodéchets de proximité aux habitants du lotissement.

Pour trier les biodéchets, le Grand Narbonne met donc à disposition des habitants un point d'apport volontaire comprenant **trois composteurs collectifs de 800 litres nécessaires** au bon fonctionnement du processus de compostage :

- un composteur pour les apports quotidiens des biodéchets : restes de repas, épiluchures...
- un second pour les matières sèches : broyat, feuilles
- un dernier pour le stockage du compost à maturation.

Un agent municipal est chargé de veiller au bon fonctionnement des composteurs. Après plusieurs mois de maturation, le compost pourra être distribué aux utilisateurs des composteurs collectifs. **Sur ce site, 3 tonnes de biodéchets en moyenne pourraient être écartées des poubelles grises par an.**

### Trier ses biodéchets, mode d'emploi

Au-delà du matériel fourni, le Grand Narbonne accompagne et conseille les utilisateurs pour trier leurs biodéchets. Ainsi, une fois le composteur installé, les maîtres composteurs ou les ambassadeurs du tri du Grand Narbonne se rendent sur place pour sensibiliser les habitants et répondre à leurs questions : comment le composteur fonctionne-t-il, quels sont les déchets à jeter ou pas, quels sont les gestes pour entretenir et favoriser le compost, comment utiliser son compost... Enfin pour faciliter le stockage et le transport des biodéchets, des bioseaux seront distribués gratuitement.

## Trier ses biodéchets, pour réduire de près de 20 à 30 % du poids de sa poubelle

Jeter les biodéchets domestiques dans un composteur permet de réduire de près de 20 à 30 % le poids de sa poubelle. Ainsi grâce au compost, on estime qu'à l'échelle de la Communauté d'agglomération près de 3 900 tonnes de déchets pourraient être écartées de l'enfouissement à terme, sur les 53 000 tonnes d'ordures ménagères collectées tous les ans.

Afin d'apporter une solution de tri adaptée au territoire et équilibrée d'un point de vue financier, le Grand Narbonne met en place un dispositif décliné par phases avec le déploiement progressif des composteurs collectifs sur le territoire, et le renforcement de la vente de composteurs individuels. L'agglomération poursuit ses études sur le traitement des biodéchets autour notamment de solution industrielle de traitement.

### 100 composteurs collectifs en 2024

Des composteurs collectifs seront déployés sur l'ensemble des communes du territoire en partenariat avec les municipalités. De son côté, le Grand Narbonne, après le succès de l'expérimentation du composteur collectif au sein de la déchetterie de Vinassan, a équipé ses 18 déchetteries. 100 points de composteurs collectifs seront installés en 2024.



### Objectif : 1000 composteurs individuels vendus par an

Le Grand Narbonne propose également depuis 2006, une solution de compostage individuelle. Les habitants peuvent se procurer dans les trois centres techniques du Grand Narbonne des composteurs individuels d'une capacité de 300 litres en plastique au tarif préférentiel de **10€** ou de 400 litres en bois au tarif de **30 €**, le Grand Narbonne prenant en charge **50 % de leur coût initial**.

**5 500 foyers du Grand Narbonne sont actuellement équipés.**

Dès cette année, le Grand Narbonne souhaite inciter encore plus d'habitants à installer un composteur individuel, en passant de 400 à 1000 composteurs vendus par an jusqu'en 2030.



### Sensibiliser et faciliter le tri des biodéchets



Lors de permanences, événements, actions ciblées de communication et de formation, les équipes du Grand Narbonne poursuivent la sensibilisation des publics pour limiter la production des déchets et valoriser les biodéchets en compost. **Depuis le début de l'année, le Grand Narbonne offre un bioseau pour tout achat de composteur individuel. Les habitants des secteurs équipés de composteurs collectifs recevront également un bioseau pour faciliter le stockage et le transport des biodéchets.**

## PRATIQUE

Toutes les infos ainsi que les adresses des centres techniques et horaires, carte interactive point de collecte des déchets et composteurs collectifs sur [legrandnarbonne.com](http://legrandnarbonne.com)

### Contact presse

Service communication du Grand Narbonne  
[presse@legrandnarbonne.com](mailto:presse@legrandnarbonne.com)

04 68 65 40 76